



Déclaration bien immobilier pas juste

Par Jordan57690

Bonjour

Je me suis connecté sur le site des impôts pour la déclaration des biens immobilier et du coup il y a une erreur dans les mètres carrés ils annoncent 102 mètres carrés sachant que nous avons acheté 208 m² il ya trois ans.

Et le grenier est pas déclaré c'est en dalle béton.

Ni la grange attenante la construction

Du coup que devons nous faire exactement ?

Auront nous une amende ?

Nous avons fais aucun travaux d'agrandissement.

Cordialement

Par isernon

bonjour,

ce qui apparait dans le fichier immobilier du trésor public, c'est ce qui a été mentionné dans l'acte authentique d'achat du bien établi par le notaire et transmis au service de la publicité foncière.

le grenier et la grange n'existent pas pour le trésor public.

il semblerait que vous n'avez acheté que 108 m².

salutations

Par Jordan57690

Bonsoir

Dans le DPE joint dans l'acte de vente c'est bien stipuler 208 M².

Mon notaire ma dis qu'il note jamais les M² pour les maison il note le terme immeuble pour les impôts

Et les 208 M² habitable sont bien présent .

Cordialement